

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS3141

présenté par

M. Monnet, M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine -
NUPES

ARTICLE 2

Après l'alinéa 4, insérer l'alinéa suivant :

« Les dispositions qui ont pour finalité le maintien dans l'emploi et le recrutement de salariés âgés sont assorties d'objectifs chiffrés dont la réalisation est mesurée au moyen d'indicateurs. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser le dispositif afin qu'il repose sur des objectifs et des indicateurs concrets et réalistes.